



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PAYSAGES DE CEZANNE

Loi 1901

## **Objet** : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2019 DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PAYSAGES DE CEZANNE

Aix en Provence, le vendredi 17 mai 2019

Nombre de membres présents : 22 personnes présentes, dont 20 adhérents

Nombre de membres représentés : 11 pouvoirs donnés

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 31

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture**
- 2. Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée Générale précédente**
- 3. Approbation du rapport moral**
- 4. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice**
- 5. Fixation du montant de la cotisation**
- 6. Questions diverses**

Le vendredi 17 mai à 18 heures trente à Aix en Provence, les membres de l'association de Sauvegarde des Paysages de Cézanne sont réunis dans la salle de réunion de Notre Dame de l'Arc en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président de l'association, Jacky Chabert.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacky Chabert, Président.

Il est assisté de Monsieur Didier Bonfort, Vice-Président et de Monsieur Alain Thillard, trésorier ainsi que de Monsieur Edmond Duvivier, secrétaire de l'Association.

La séance est ouverte à 18h45.

### **Ouverture**

Jacky Chabert, Président de l'Association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale, il indique en introduction le déroulement de la séance, avec pour débiter les différentes approbations, notamment celle du compte rendu de l'assemblée générale précédente,

puis celle du rapport moral et enfin celle du rapport financier et l'approbation des comptes de l'exercice clos.

### **Approbations du compte rendu de l'Assemblée générale précédente, du rapport moral et du rapport financier et fixation du montant de la cotisation annuelle**

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale, présenté par Jacky Chabert est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral, présenté par Jacky Chabert est également approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

Le rapport financier et l'approbation des comptes de l'exercice clos, présenté par Alain Thillard est également approuvé à l'unanimité.

Vote pour le budget prévisionnel, présenté par Alain Thillard .  
Ce budget est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation. La cotisation pour l'année 2020 est inchangée par rapport aux années précédentes et toujours fixée à 15€ pour chaque membre de l'Association.

Plusieurs points ont été abordés et développés :

- Le résultat des dernières investigations sur le site de Bibémus avec l'utilisation d'un Drone pour obtenir une vidéo aérienne permettant de repérer l'évolution du site en lien avec le développement de la végétation naturelle et des effets de l'érosion sur les blocs rocheux ;
- L'histoire du tableau « Sainte Victoire vue du Tholonet » qui devait être dévoilé le 17 mai au Musée Granet, à l'occasion de la nouvelle exposition « Saintes Victoires » au pluriel qui a ouvert le 18 mai 2019 ;
- Geneviève Blanc a présenté son dernier ouvrage consacré à Cézanne. Titre du livre ; « Cézanne à l'Estaque » ;
- Denis Coutagne n'ayant pas pu nous rejoindre en raison de l'inauguration de la nouvelle exposition du musée Granet, nous n'avons pas eu d'information sur l'état d'avancement du projet de rénovation de la Bastide du Jas de Bouffan et de la création dans la ferme attenante du projet de Centre Cézannien de Recherche et de Documentation (CCRD) ;
- Une information importante a été fournie sur le devenir du terrain des peintres, notamment en ce qui concerne l'actualité du permis de construire de l'unité retraite jouxtant ce terrain. Le chantier de construction n'a pas commencé, l'échéance du permis est proche et il a été décidé d'écrire à la Ville pour demander l'élagage des arbres du terrain des peintres, obturant la vue sur Sainte Victoire
- Activités de l'association orientée sur le suivi des sites ; deux visites du site de Bibémus ont été conduites ainsi que le lancement d'une étude sur un possible cheminement permettant de relier le Jas de Bouffan au site de Valcros ;
- Courrier et concertation ; courriers au Sous-Préfet et à la SPLA pour les interroger sur l'état d'avancement du projet d'urbanisation du plateau de Valcros – La Constance ;
- Participation à la concertation publique du projet d'urbanisation, avec un courrier adressé au Service de l'Urbanisme de la ville d'Aix en Provence ;

- Envoi à notre liste de diffusion, d'informations ayant trait à l'œuvre de Cézanne et des sites cézanniens ;
- Participation à l'Assemblée générale de la Société Paul Cézanne, en proposant que le site de Valcros soit jumelé avec le Jas de Bouffan dans le cadre de l'installation du Centre Cézannien et qu'un itinéraire soit créé entre la propriété du Jas de Bouffan et le site cézannien de Valcros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et a été suivie d'un apéritif amical et convivial.

Le Président de séance  
Didier BONFFORT

Le Secrétaire de séance  
Edmond Duvivier